

# Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 février 2015

L'an 2015, le 20 Février à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou par courriel aux conseillers municipaux le Mercredi 11 Février 2015.

**Présents** : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BONGARD BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

Mlle Estelle GRIONI a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

## Délibération 1

### Étude des dossiers de demandes de subvention des associations

Une demande de subvention de l'ASLVF a été adressée à la mairie. Deux dirigeants de cette association sont présents pour répondre aux éventuelles questions des conseillers municipaux. Ils présentent le club et son activité, le budget prévisionnel de la saison 2014-2015 ainsi que les dépenses imprévues que le club va supporter cette année (entretien du tracteur tondeuse, participation à la réfection de la toiture du vestiaire du Luzy, etc.). Le solde financier du club est d'environ 5000 € à ce jour.

Brigitte BONGARD ne prend pas part au vote. Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'allocation de la subvention demandée, d'un montant de 800 €.

### Projet et étude des dossiers d'investissement (branchement, zonage, trappe/échelle, accessibilité, bois, achat matériel technique et informatique)

Branchements d'eau : le début des chantiers devrait avoir lieu le 9 mars 2015. Philippe GAUTHIER indique que des robinets d'arrêt seront installés à la place des anciens compteurs.

Qualité de l'eau : le maire informe que l'ARS a fait une inspection des périmètres de protection de la source de VERBIESLES. Un rapport provisoire de cette inspection a été adressé en mairie ; il contient 15 remarques. Des dates butoirs sont indiquées pour la réalisation de certains travaux. (ex. : remplacement de l'échelle de la station de pompage). Des courriers seront adressés aux exploitants et aux propriétaires concernés par les remarques.

## Délibération 2

Mme le maire est autorisé à commander les travaux à l'entreprise PERARD d'ODIVAL pour un montant de 1 178.93€ HT. Dépense à inscrire au budget investissement 2015 au compte 2253.

Zonage Assainissement : un courrier de l'agglomération de CHAUMONT a été adressé à la mairie pour informer que le bureau d'étude SOLEST avait été retenu pour l'élaboration du zonage d'assainissement. Le zonage d'assainissement de la commune de VERBIESLES sera réalisé d'avril à août 2015. Sous réserve de l'obtention de subvention, un reliquat de 1254€ HT restera à la charge de la commune. Dépense à inscrire au budget investissement 2015 au compte 2031

Accessibilité : des devis sont encore attendus pour construire le dossier définitif.

Achat matériel informatique : 2 devis pour l'achat d'un ordinateur portable ont été demandés à des entreprises chaumontaises. Le devis d'Impact Informatique est retenu à l'unanimité pour un montant 580 € HT. Dépense à inscrire au budget investissement 2015 au compte 2183

### **Travaux d'entretien en cours**

Des travaux d'élagage ont été réalisés dans le village, dans la côte du terrain de foot et sur le chemin de Moiron.

Le maire informe qu'il faut changer 2 BAES (bloc autonome électricité sécurité) non conformes dans la salle des fêtes, pour un montant de 398 € HT.

Dépense à inscrire au budget investissement 2015 au compte 2135

## **Délibération 3**

### **Désignation exacte de l'adjudicataire du marché des travaux des branchements d'eau potable**

L'adjudicataire du marché des travaux de branchements d'eau potable est Compagnie des Eaux et de l'Ozone, Société en Commandite par Actions VEOLIA EAU.

### **Prolongation contrat GEDA**

Le contrat de l'employé arrive à échéance au 30 avril 2015. Le maire informe qu'il est possible de le prolonger de 6 mois.

Philippe et Virginie GAUTHIER ne prennent pas part au vote. Les autres conseillers approuvent la prolongation du contrat à l'unanimité.

### **Déviation du pont mobile de Luzy**

Constat d'huissier : un huissier a été sollicité pour réaliser un état des lieux des routes départementales et communales de LUZY, VERBIESLES et FOULAIN, ainsi que des murs riverains. Les honoraires de l'huissier s'élèvent à 3000 € HT, que les 3 communes proposent de prendre en charge à hauteur de 30% pour VERBIESLES, 30% pour FOULAIN et 40 % pour LUZY. Lorsque les travaux du pont seront terminés, un nouveau constat d'huissier devra être réalisé pour faire un nouvel état des lieux et détecter les éventuels dégâts.

Sécurité du village : le maire ajoute que des problèmes liés à la sécurité se posent dans certaines rues du village et que la préfecture a été sollicitée pour aider à trouver des solutions. Il est proposé de limiter la vitesse à 30 km/h et d'installer un radar pédagogique. La majorité du conseil municipal vote en faveur de la limitation provisoire de la vitesse à 30 km/h dans les rues des Tilleuls, des Sources et de la Marne. Un bilan de cette limitation sera réalisé d'abord lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Par ailleurs, le maire attend une réponse de la préfecture pour le prêt d'un radar pédagogique et du Conseil Général pour un compteur de voitures.

Jean-Marie DUPREY rappelle qu'il avait été envisagé d'acheter des panneaux de limitation de vitesse à installer à l'entrée des chemins communaux. Il a fait faire un devis à cet effet, auquel sont ajoutés des autocollants et de la peinture pour matérialiser les arrêts de bus scolaires afin de se mettre en conformité de la législation.

## **Organisation des élections cantonales des 22 et 29 mars 2015**

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015. Un fléchage du lieu de vote sera fait.

### **Sinistre pavillon de chasse**

Le rendez-vous avec les assurances aura lieu le 24 février.

### **Compte-rendu des commissions tenues à l'agglomération**

Les conseillers présentent les comptes-rendus des commissions auxquelles ils ont assisté.

### **Informations paiements**

#### Paiement réalisés

Budget Principal

EDF décembre 638.76€ + janvier 918.59€ \* IMPAC INFORMATIQUE récupération données 39°  
\* GEDA emplois 12/2014 756.11€ ET 01/2015 951.19€. \*paies des élus 01/2015 883.23 et  
02/2014 883.23€ \* Achat terrain Mme COUTURES 500€ \* abonnement vie communale 97.60€ \*  
LECLERC 223.07€ \* location photocopieur 214.8€ \*

#### Demande d'autorisation pour le paiement de :

ONF solde travaux 2014 4703.58€, ONF frais garderie 2 552.34€ \*GROUPAMA assurance 2015  
3203.81€

Budget eau et assainissement

Conseil Général AMO 3044€ \* ANALYSE 107.8€ \* RATUNET 280.8€ \* CASTEL  
ASSAINISSEMENT 913.55€ \*

Autorisations accordées

### **Questions diverses**

SDEHM : La commune ne souhaite pas adhérer au service SIG dans la mesure où elle bénéficie déjà à l'accès à certaines données par l'ancien système.

Commission d'urbanisme : une déclaration préalable de travaux a été reçue en mairie pour le remplacement des fenêtres et des volets existants par des fenêtres et de volets de couleur gris clair au 20 rue de la Marne. La commission a donné son accord.

Secrétariat de mairie : le secrétariat de mairie sera fermé du 2 au 8 mars. La prochaine permanence aura lieu le mardi 10 mars.

Chemin du Champ Blanc : Sylvain GRIONI informe qu'une partie de ce chemin est en très mauvais état. Le conseil municipal propose de faire faire des devis en vue d'une réfection éventuelle.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 27 mars à 18H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H00.

PV affiché le 24/02/2015, délibérations 1\*2\*3 émises le 24/02/2015 publiées le 26/02/2015